

Date de Convocation
04.09.2024 L'An Deux mil vingt-quatre le dix septembre à 20h00

Date d'affichage
04.09.2024 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Madame Armelle BILOQUET, Maire

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Absent: 0
Excusés : 1
Pouvoirs : 0

Étaient présents : Mmes MARTEL Régine, LEGRAND Catherine, LEBOURG Angélique, WATTELIER Nathalie, Régine BELLET, DEBEAUVAIS Stéphanie, DEPOIX Marie-Claude, Mrs LECOURT Jacques, Henri HUSSON, DUMOUCHEL Jean-Marie, François HURARD, M COURTOIS Michel, Patrice LEFORT et Adrien COURTOIS.

Sont excusés : 1 - Sandra EVRARD

Absents : 0

Pouvoirs : 0

Mme Catherine LEGRAND est élue secrétaire de séance.

Le PV du 02 juillet 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Bilan travaux

Devis SAS GHTP – Désimperméabilisation des trottoirs route de Croixdalle
Délibération n° 2024100901

Mme le maire revient sur les travaux relatifs à la désimperméabilisation des trottoirs route de Croixdalle. Après consultation auprès de 3 entreprises, le conseil municipal prend connaissance du résultat de la consultation auprès de celles-ci et retient le devis de l'entreprise SAS GHTP pour un montant de 14390€ HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis n°667 de la société SAS GHTP à hauteur de 14390€ HT pour lesdits travaux de désimperméabilisation des trottoirs route de Croixdalle.

Devis SAS GHTP – Réalisation sente piétonne rue Henri Cahingt
Délibération n° 2024100902

Mme le maire propose la remise en état de la sente piétonne rue Henri Cahingt qui se détériore progressivement. Après consultation auprès de 3 entreprises, le conseil municipal prend connaissance du résultat de la consultation auprès de celles-ci et retient le devis n° 668 de la société SAS GHTP pour un montant de 16050€ HT. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis n°668 de la société SAS GHTP à hauteur de 16050€ HT pour lesdits travaux de réalisation d'une sente piétonne rue Henri Cahingt.

Achat d'une tondeuse
Délibération n° 2024100903

Mme le maire soulève le problème du matériel pour la quantité de pelouse à tondre. Elle estime qu'un engin plus adapté serait bénéfique aux missions de tonte des agents techniques.

Après consultation auprès de 3 entreprises, le conseil municipal prend connaissance du résultat de la consultation auprès de celles-ci et retient le devis de FREULET SAS pour une tondeuse KUBOTA FC3 HST 4 RM d'un montant de 29500€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis 1138 des établissements FREULET SAS pour un montant de 29500€ HT. Mme le maire est autorisée à passer commande.

Rétrocessions terrains – Rue du Tortillard
Délibération n° 2024100904

Suite à la rencontre avec le cabinet GEOSAT, Mme le maire expose au conseil municipal que, dans le cadre de la division parcellaire préalable à la vente des pavillons du groupe Beau Soleil par 3F Normanvie, il a été constaté des anomalies foncières entre la propriété des sols et des usages.

Pour envisager de procéder à la régularisation foncière de ces terrains, il est proposé par 3F Normanvie de rétrocéder ces terrains à la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

* décide de procéder dans l'intérêt général à l'acquisition des terrains, à titre gratuit, permettant de mettre en cohérence le statut et l'usage des sols du groupe Beau Soleil, conformément au plan de division établi par le cabinet GEOSAT, sous la référence 234812 actualisé le 5 août 2024

* accepte que les Services de l'Office se chargent de régulariser les transferts de propriété, par acte administratif, l'Office prenant à sa charge tous les frais en résultant.

* autorise l'adjoint au maire à signer l'acte administratif et Madame le maire à l'authentifier.

Rétrocessions terrains – Rue de Clais
Délibération n° 2024100905

Suite à la demande des héritiers CHEDRU – le conseil municipal accepte de rétrocéder pour l'euro symbolique une partie de la parcelle 387 section AB . Cette parcelle concerne un talus. Tous les frais de géomètre sont à la charge des acquéreurs.

Bilan rentrée

Mme l'adjointe dresse un bilan positif de la rentrée scolaire. Un effectif stable dans nos écoles. Une augmentation significative de la fréquentation cantine et garderie.

La commission des affaires scolaires réfléchit à un spectacle et/ou un cadeau pour Noël, pour les enfants des écoles en concertation avec le directeur de l'école.

Bilan Centre de Loisirs

Mme l'adjointe dresse le bilan satisfaisant du centre de loisirs qui a connu un franc succès avec une équipe dynamique – Les élus les en remercient.

Il est précisé que l'équipe directrice de ce centre sera à remplacer pour l'an prochain / il va donc falloir recruter.

Mme le maire dresse un bilan positif du critérium du Jeune Conducteur qui s'est déroulé en juillet, cette manifestation était accompagnée d'une initiation à la sécurité routière. Mme le maire remercie la communauté de communes de Londinières pour le financement.

Affaires courantes

Mme le maire fait part de la réunion avec le SIDESA – en ce qui concerne l'interconnexion des deux réseaux. L'appel d'offre est lancé, le projet sur le traitement de l'eau se poursuit.

Mme le maire fait part du départ de Monsieur le Sous Préfet et annonce l'arrivée prochaine de sa remplaçante.

Mme le maire annonce le départ de la cheffe d'escadron Emilie LEGO, elle est remplacé par le capitaine Cheick-Omar FOFANA

Mme le maire annonce que la prochaine lettre communale doit être rédigée pour une impression courant octobre. Une réunion est prévue le lundi 16 septembre à ce sujet.

Mme le maire félicite les agents techniques et les élus qui ont participé au fleurissement de la place communale – De nombreux commentaires positifs lui sont revenus. Merci a tous.

Mme le maire souligne que les horloges de l'église fonctionnent de nouveau.

Questions diverses

Mme Catherine LEGRAND mentionne le fait que certaines personnes rue de la boullerie estime qu'il est dangereux de s'engager à la sortie de leur rue avec la jardinière qui masque la visibilité et principalement lorsqu'une voiture est stationnée sur le 1^{er} emplacement.

Mme le maire fait part au conseil municipal de la lettre provenant d'habitants situés Route de Neufchâtel, ces personnes se plaignent de la vitesse des véhicules sur cette route et demandent à ce que quelque chose soit réalisé pour réduire la vitesse. Mme le maire les rencontre prochainement pour en discuter.

Mme Marie-Claude DEPOIX revient sur les problèmes de stationnement aux abords du collège. Une signalisation a été faite à la gendarmerie.

Mme le maire revient sur la fête de Londinières et remercie les membres du comité des fêtes pour leur investissement – Le forum des associations semble un peu moins fréquenté que l'an dernier. Une réflexion est envisagée pour le prévoir à une autre date.

Mme le maire demande à ce que la commission cimetièrre se réunisse pour commencer la programmation d'enlèvement des concessions échues. Une réunion est prévue le mercredi 11 septembre à 9h.

Mme le maire précise la visite de la MARPA le samedi 14 septembre à 10h30 suivie d'un moment convivial

Les vœux du maire sont programmés pour le vendredi 10 janvier 2025 à 19h00.

L'ordre du jour à terme et les questions diverses également, la séance est levée à 21h45.

